



clés

EDITORIAL

Certains ont prétendu que j'étais exagérément pessimiste quant aux conséquences de la réforme de la fiscalité locale, et en particulier de la suppression de la Taxe Professionnelle. Nous sommes en fin d'année et toujours dans l'attente du versement de dotations et de subventions pourtant notifiées. La baisse de nos ressources est un fait avéré et cela nous oblige à rechercher des économies de fonctionnement. Quelques mesures prises au budget 2011 (transport scolaire, emplois saisonniers, aide aux associations.....) ne sont pas populaires, mais ce contexte difficile m'oblige à beaucoup de vigilance et de responsabilité. Il n'empêche que vous pouvez compter sur ma détermination à garantir la qualité des services à la population, essentiels à notre vie municipale.

Il ne vous a pas échappé que la campagne des Présidentielles, engagée depuis plusieurs mois, va occuper l'actualité politique jusqu'au printemps

prochain. Les débats autour des Primaires citoyennes ont clairement ciblé les problèmes liés à la crise financière (déficits, endettement, euro, banque...), crise qui ne se résorbera pas d'un coup de baguette magique, même si les attentes sont fortes pour de profonds changements.

Dans ce numéro de CLES, où vous noterez quelques transformations dans la présentation pour une meilleure lisibilité, nous consacrons un dossier important à la réforme de l'intercommunalité pour une fusion « Pays de la Météorite/Vienne-Glane ». A mes yeux, ce projet est fondamental pour l'avenir de notre commune et de notre territoire. J'engage une concertation approfondie avec la population pour donner un aperçu des enjeux et du travail de réflexion que cela représente avant d'aboutir à cette fusion. Premier rendez-vous le 4 Novembre pour notre traditionnelle réunion publique.

Le Maire, Jean Marie ROUGIER

Ne manquez pas...

Réunion publique le 4 novembre au Capitole

L'équipe municipale vous convie au Capitole le vendredi 4 novembre à 20h30, pour une réunion publique dont voici l'ordre du jour :

- Evolution de l'intercommunalité : pourquoi le rapprochement entre les communautés « Vienne-Glane » et « Pays de la Météorite » ?
- Agenda 21 : pour quoi faire ?
- Chantiers en cours
- Questions diverses

Venez nombreux !

Inauguration du pôle socio-culturel « Espace la Gare » le 5 novembre, p. 4

DOSSIER : réforme de l'intercommunalité, p. 2

Réforme de l'intercommunalité : vers une fusion « Pays de la Météorite/Vienne-Glane »

Décrétée par l'Etat, une nouvelle page de l'Histoire de notre territoire est en train de s'écrire. Si le procédé est cavalier, cette réforme acte cependant l'existence d'un véritable bassin de vie « Saint-Junien-Rochechouart ». Enjeux, perspectives.



La déchetterie, une structure communautaire parfaitement intégrée dans son environnement

Le premier volet de la réforme territoriale, adoptée à une très faible majorité par le Sénat en décembre 2010, touche à sa fin. Concernant la révision des schémas de coopération intercommunale, elle aura été menée au pas de charge, avec le strict minimum de consultation. La refonte des communautés de communes a été menée de manière pour le moins maladroite. Elle répond à la volonté de mettre à mal le « mille-feuilles territorial » régulièrement stigmatisé par le gouvernement, mais aussi, de toute évidence, à la nécessité de « boucler le dossier » avant la présidentielle de 2012. Par ailleurs, le principe même de cette démarche est fort discutable aux yeux de nombreux élus locaux. Au-delà du calendrier serré et du manque de concertation, nombre d'entre eux considèrent que la représentation du peuple est une nécessité, et ce jusqu'au fin fond de la France.

Reste que les instances dirigeantes ont eu beau jeu, pour mener à bien leurs travaux, de s'appuyer sur la méconnaissance des structures intercommunales par les citoyens. Certains élus soulignent, avec un léger sourire, que pour de nombreux français, « l'intercommunalité, c'est comme l'Euro : quand quelque chose ne va pas, c'est forcément de sa faute... »

De surcroît, Jean Marie Rougier, maire de Rochechouart, souligne que « cette réforme s'ajoute à celle de la fiscalité, elle aussi mise en place de façon très brutale, et qui a entraîné une baisse des ressources pour les collectivités. » L'exemple le plus frappant en est la suppression

de la Taxe Professionnelle, qui a mis à mal les ressources de toutes les collectivités locales. Quoi qu'il en soit, la refonte a été menée courant 2011, et les préfets vont prochainement soumettre leurs préconisations.

Le choix naturel d'un bassin de vie

Pour ce qui concerne Rochechouart, notre intercommunalité était concernée par cette révision. Sa taille et sa situation géographique entraînaient en effet, de façon quasi inéluctable, la fusion du « Pays de la météorite » avec une autre communauté de communes.

Comme plusieurs options pouvaient être envisagées, le Conseil Municipal a choisi de prendre position au plus tôt. Pour ce faire, il a adopté, à l'unanimité, une délibération le 27 juin dernier. Le Conseil Municipal s'y prononce en faveur de cette évolution. Et surtout, il y manifeste sa volonté de voir fusionner notre communauté de communes avec « Vienne-Glane ».

Le choix apparaît évident : le nouveau découpage acte en effet l'existence d'un véritable bassin de vie. Celui-ci s'était d'ailleurs développé de manière naturelle, tant autour de l'économie que des équipements structurants et des différents services publics : hôpital, lycées et collèges, et des services variés et conséquents, en terme de culture, de loisirs, de sports ou de solidarité.

Cette association unit notre communauté de communes au 3ème bassin d'emploi et d'activité de la région Limousin. Ce n'est pas

rien : la nouvelle collectivité se situera dans une bonne échelle en terme de développement économique, et bénéficiera d'une visibilité améliorée au niveau de la Région, notamment par rapport aux bassins de Limoges et de Brive. Par ailleurs, ce bassin a une véritable dynamique économique : relativement industrialisé, faisant l'objet de flux de transports très importants, il voit son économie reposer sur un nombre non négligeable d'entreprises. Bref, l'axe « Saint-Junien-Rochechouart » est des plus pertinents. La fusion, telle qu'elle se présente, ne manque pas d'intérêts. D'abord, le regroupement de nombreuses communes rurales autour de la ville-centre que constitue Saint-Junien, et de sa complémentaire, Rochechouart, autorisera une mutualisation du risque économique, liée à une pérennisation des ressources.

Qui plus est, le regroupement pourrait permettre aux ressources de mieux s'équilibrer entre fiscalité des ménages et fiscalité des entreprises. Reposant sur une assiette de 26 000 habitants, au lieu de 6 000, il autorisera de façon naturelle une plus grande solidarité financière, notamment envers les communes les plus petites.

Jean Marie Rougier souligne l'intérêt de cette fusion : « en raison d'un volant financier insuffisant, notre communauté de communes n'avait pas les moyens d'assumer toutes ses compétences. Il devenait compliqué de maintenir les différents équipements, et bien entendu d'investir. De plus, en raison de la taille des différentes communes de la communauté, l'essentiel des coûts reposait sur la collectivité rochechouartaise. En ce sens, le rapprochement permettra une plus grande justice fiscale pour les contribuables de notre ville. »

Clarifier les compétences

Tout ne se fera cependant pas d'un coup

Repères : la fiche d'identité de la nouvelle communauté

13 communes : Chaillac-sur-Vienne, Chéronnac, Javerdat, Les Salles-Lavauguyon, Oradour-sur-Glane, Rochechouart, Saillat-sur-Vienne, Saint-Brice, Saint-Junien, Saint-Martin-de-Jussac, Saint-Victurien, Vayres, Videix.

Population : environ 26 000 habitants.
Superficie : 335,07 km².

« Pays de la Météorite » et « Vienne-Glane » : une culture de coopération bien ancrée

Si la réforme territoriale est sur le point de donner une existence administrative au bassin de vie « Saint-Junien - Rochechouart », celui-ci n'en est pas moins une réalité depuis déjà de nombreuses années. On en veut pour preuve les nombreuses démarches de collaboration et de coopération menées depuis plusieurs années par les deux communautés de communes de « Vienne-Glane » et du « Pays de la Météorite » : maillage structurel du territoire (constitution du SYTEPOL autour de l'adduction d'eau potable ; SPANC, Service Public d'Assainissement Non Collectif), activités humaines (rapprochement des deux écoles de musiques), sport (ROC-ASSJ handball, avec les résultats sportifs que l'on sait) ou encore culture (spectacle « délocalisé » du Labyrinthe de la Voix à Saint-Junien).

Bref, les faits et les hommes, sur le terrain, n'ont pas attendu les arbitrages nationaux pour valider la pertinence du rapprochement administratif en cours.

de baguette magique. Beaucoup d'enjeux majeurs restent à arbitrer. Ainsi, la clarification des compétences entre les communes et la communauté de communes va constituer un point de débat essentiel : quels seront les pouvoirs des maires, comment sera-t-il possible de travailler sur les identités communales et communautaire ?

De même, il importera d'harmoniser au plus tôt les compétences entre les deux communautés de communes : l'enjeu est d'éliminer les redondances entre services sans pénaliser la qualité des prestations, tout en gardant à l'esprit le sort des différents employés communautaires et territoriaux. Un sacré chantier, dont les arbitrages seront forcément délicats, et qui implique de créer et mettre en œuvre un véritable projet communautaire.

C'est donc un immense labeur qui attend les élus : calendrier de mise en œuvre, répartition des compétences, impacts financiers pour la nouvelle entité, et pour chacune des communes. Il faudra en outre déterminer un projet de territoire, tout en mettant en place la nouvelle gestion des services. L'objectif de ce travail de longue haleine est d'aboutir sur la nouvelle entité territoriale à l'horizon des élections municipales de 2014.

Pour conclure, rappelons que les communautés de communes étant des lieux de démocratie locale, le chantier en cours nous concerne tous, et ne regarde pas que les élus : plus que jamais, les citoyens doivent être au cœur du projet. Pour cette raison, l'équipe municipale, fidèle à ses habitudes, a choisi de mener une véritable et profonde concertation. Une première étape en sera la réunion publique du 4 novembre au Capitole : venez nombreux, pour recueillir les informations nécessaires, et faire entendre vos voix.

DITES NOUS, M. LE MAIRE...



Colette et Raymond Chabasse, de Biennac, ont vécu au rythme du tournage

Quelle suite au tournage de « La Guerre des Boutons ? »

En mars 2011, lors d'une réunion de présentation du tournage du film « La Guerre des Boutons », il a été annoncé à la population de Biennac qu'elle serait invitée à l'avant-première. Celle-ci a eu lieu le 11 septembre 2011 sans que les Biennacois aient reçu une invitation. Monsieur le Maire, Conseiller Régional, quelles sont les raisons d'un tel oubli ?

Très sincèrement, je trouve bien regrettable que cette belle aventure autour du tournage de la « Guerre des Boutons » s'achève par cette polémique. J'ai consulté la liste des nombreuses invitations adressées par la Région pour l'avant-première, liste établie par l'équipe de production. C'est vrai, j'ai constaté les oublis assez inexplicables que vous évoquez, ce ne sont pas seulement des gens de Biennac...

Mis devant le fait accompli, je pense avoir réparé cette bévue en offrant des places gratuites à ceux qui ont eu le sentiment

d'être lésés.

Malgré cet incident, je suis extrêmement satisfait d'avoir accueilli ce tournage sur notre Commune, grâce au soutien engagé par la Région Limousin pour la création cinématographique.

L'implication de la population, l'animation créée dans nos villages, la convivialité entre les différents acteurs resteront d'excellents souvenirs de cette aventure. Je suis prêt, si l'opportunité se présente à nouveau, à recommencer.

Retours

« La Guerre des Boutons » : une formidable aventure

Quelques semaines après le clap de fin, la page est tournée. Pour autant, beaucoup de rochechouartais garderont un souvenir ému de cette aventure : voir maisons et villages rajeunir de cinquante ans, avec des écoles de Biennac et de Babaudus résonnant de nouveau des rires des enfants ! Sans oublier, bien sûr la cohabitation avec l'équipe technique, les moments festifs, mais aussi l'investissement de l'équipe municipale et des nombreux bénévoles au service de cette réussite.

Un succès en salle

C'est avec une légitime fierté que les rochechouartais ont vu « La Guerre des Boutons » s'installer en tête du box-office français dès sa première semaine d'exploitation, avec pas moins de 635 000 spectateurs... Excusez du peu !

Animations, tourisme : Un été 2011 « canon »

L'été rochechouartais aura été en tous points remarquable : la fréquentation de toutes les manifestations, qu'elles soient organisées par la municipalité, le Comité des Fêtes ou les associations, s'est avérée excellente.

Ainsi, du feu de la Saint-Jean à la soirée COFIBAR, en passant par un « labyrinthe de la voix » qui a trouvé... sa voie, une journée médiévale de tous les records, sans oublier la journée des collectionneurs, le pique-nique républicain le 14 juillet avec l'embrasement du château, la journée des potiers, le tournoi de pétanque de « La Météorite », ou encore les 5 expositions variées et de qualité, c'est l'ensemble de la population qui est à féliciter pour avoir rendu notre cité encore plus attractive à l'heure d'été...

A noter, la fréquentation touristique en hausse, avec notamment un vif intérêt pour une nouvelle activité, le géocoaching. De même, l'association Pierre de Lune a enregistré des chiffres « record » : +62% par rapport à l'an dernier...

Bref, il ne va pas être simple de faire au moins aussi bien en 2012... Alors... Chiche ?

Pôle socio-culturel « Espace la Gare » : on ouvre !

Les travaux de construction du Pôle Socio-Culturel « Espace la Gare » sont maintenant terminés, et certains équipements sont déjà opérationnels. C'est le cas de la salle polyvalente, sur l'arrière, qui accueille les répétitions de l'orchestre de l'école de musique, de la Chatelaine, et qui sert aussi de lieu de réunion au club des aînés.

L'inauguration se déroulera le 5 novembre prochain. Après la cérémonie officielle, à 10h30 (sur invitation), l'ensemble de la population sera invité, de 14h à 18h, à venir visiter les locaux au fil d'une après-midi « portes ouvertes ».

Le bénévolat à l'honneur à l'Espace la Gare

Jusqu'au 6 novembre, la salle polyvalente de l'Espace la gare accueille une exposition consacrée au bénévolat et à la vie associative, présentant une quarantaine d'associations locales et leurs activités.

Communauté de Communes « Pays de la Météorite »

les Plats : le projet photovoltaïque bientôt au soleil !

Le projet de ferme solaire initié par Parthena, un promoteur privé, sur la ZA des Plats, est en bonne voie. Il s'agit d'une unité de production de courant électrique déployée sur 6 ha (dont 3 ha utiles) de terrains vendus par la communauté de communes.

D'une valeur estimée à 14 millions d'euros (Voirie-Réseaux-Distribution comprise) cet important projet permettra de produire 3,74 MégaWatt grâce à l'énergie dispensée par pas moins de 16 250 panneaux solaires amovibles, car installés par visserie. L'impact sur l'environnement sera donc limité.

L'installation bénéficiera d'équipements de visite : les scolaires, notamment, pourront découvrir les arcanes d'une centrale de production d'électricité durable. Une initiative appréciable !

Etudes et recherches d'impact environnemental sont en cours, et le protocole de promesse de vente des terrains a été acté fin septembre par la communauté de communes.

Agenda 21 : le point

La ville de Rochechouart s'est engagée dans la démarche « Agenda 21 » destinée à favoriser l'engagement dans une dynamique de développement durable au service de tous. La première étape, une phase de diagnostic, permet d'établir un dossier en vue de la labellisation nationale « Agenda 21 ». A noter, la démarche est participative, et chacun peut s'exprimer et s'impliquer à son niveau.

La synthèse de cette phase devra être validée par les élus. La population sera ensuite invitée

à s'exprimer sur ce diagnostic, et à proposer des initiatives éventuelles.

Rentrée aux écoles

Plus de 300 enfants ont repris le chemin des écoles Jacques Prévert (109 élèves répartis en 4 classes) et Hubert Reeves (207 élèves répartis en 9 classes).

A cette occasion, voici un rappel des décisions du Conseil Municipal pour la nouvelle année scolaire :

- Un tarif unique a été établi pour la participation familiale aux transports scolaires (32,50 € pour le premier enfant, et 16,25 € par enfant à partir du deuxième ; renseignements auprès des services du Conseil Général, à la Grosille).

- L'accompagnement des enfants est progressivement supprimé. Dans le même temps, des actions de sensibilisation à la sécurité dans les transports scolaires ont été initiées.

- L'étude surveillée est transformée en dispositif d'aide aux devoirs (renseignements en Mairie), et les personnels des temps périscolaires sont renforcés.

- La Mairie continue d'apporter son soutien aux projets pédagogiques. De plus, elle maintient la gratuité des fournitures scolaires.

- L'effort en faveur des filières locales et « bio » pour le restaurant scolaire est maintenu.

Brèves

Habitat durable : lotissement Chez Roux

Il ne reste que 3 lots disponibles à la vente dans le lotissement d'habitat durable (parcelles équipées de citernes de récupération de l'eau de pluie). Renseignements en Mairie.

Travaux paysagers au plan d'eau

Les opérations d'aménagement paysager des abords du plan d'eau ont été réalisées, à la fin de l'été, en régie municipale. L'arrière de la digue a été engazonné et fleuri, et des végétaux et arbustes ont été plantés sur l'ancienne plage. Les zones humides seront reconquises par une végétation naturelle.

Révision du cadastre

Depuis fin août, notre commune fait l'objet d'opérations de remaniement du cadastre.

Les propriétaires concernés par la visite des géomètres en sont avisés par un courrier officiel. L'intervention est gratuite, et les données cadastrales revisitées seront adressées aux propriétaires.

Stationnement, vitesse : rappel

Dans l'intérêt et pour la sécurité de tous, il est demandé à chacun de respecter les interdictions et limitations de stationnement dans le cœur de la ville, et notamment place Octave Marquet, rue Jean Parvy, et aux abords des écoles.

De même, il est essentiel de respecter les limitations de vitesse en ville.



The Channel

Dear european friends and fellow citizens... Here is a summary in english of the municipal information letter.

Are you facing any questions or problems ? please do not hesitate in contacting us or visiting us at townhall.

Public meeting in « le Capitole » on november 4th, 8.30 p.m.

At this occasion, the mayor and his team will inform citizens, and answer their questions about items such as :

- changes in intercommunal territories (why merge with the « Vienne-Glane » association of municipalities)
- « Agenda 21 », what is the purpose ?
- municipal works
- miscellaneous

It is important that many citizens attend this information and debate meeting.

« Espace la Gare » : the new social and cultural pole opens up

Works on the former railway station are now finished, and the new structure has already begun some of its activities. i.e. the multipurpose hall homes an exhibition about volunteer activities. The Grand Opening of the « Espace la Gare », with a free visit of the premises, will take place on november 5th, in the afternoon.

Intercommunal territories : an important change

Due to a brutal reform lead by the government, our association of municipalities will have to merge with a neighbouring one. Our council decided that « Pays de la Meteorite » would merge with « Vienne-Glane », in the Saint Junien area.

On one hand, this change is very interesting, for Our community will join-in with a natural life and activity pool ; on the other hand, there will be much to do in defining every structure's roles...

Back to school

More than 300 children went back to school at the beginning of september. The mayor's team has made some decisions about this new schoolyear : school transport fees, help for homework, etc... Information in town hall (about transportation, information in Conseil General premises, in La Grosille).

CLÉS

Lettre municipale semestrielle éditée par la Mairie de Rochechouart.

Directeur de publication : Jean Marie Rougier.

Rédaction - Conception : L'Emoi Des Mots.

Création - Conception - Photos : LMID édition.

Impression : RPE - BV-CdC-1864681

